

Adresse de la société populaire de Franc-Amour (Jura) qui annonce à la Convention des dons patriotiques, dont un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Franc-Amour (Jura) qui annonce à la Convention des dons patriotiques, dont un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 362;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0362_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

c

[*Le distr. de Mauriac, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Le 23 nivôse, nous avons envoyé à l'administration des Domaines nationaux 10 marcs d'argenterie ramassée à Mauriac dans les temples du mensonge.

Nous lui adressons aujourd'hui 610 marcs vermeil en argent, et 85 marcs galons brûlés. Ces dépouilles sortent des églises que la douce philosophie a consacrées à la Raison dans ce district révolutionnaire.

Mais ce n'est ni par la force ni par la terreur, c'est par l'empire de la persuasion que s'est opérée ici cette révolution sublime.

Comme vous, représentants, nous aimons la vérité et foulons aux pieds la superstition, les préjugés et l'imposture. Comme vous aussi nous vouons à la haine et à l'exécration ces nouveaux Briarées qui en voulant faire la guerre à l'Être Suprême, sapent les fondemens de la liberté et de la morale qui est son appui.

Entourés de la confiance du peuple et de vos fiers principes, vous avez terrassé les hommes immoraux, les factions et les factieux; soyez toujours aussi inflexibles que sévères.

Ne craignez point le poignard des assassins. La vertu succombe quelquefois sous leurs coups, mais elle a pour elle la couronne de l'immortalité!

Enfin restez à votre poste jusqu'à ce qu'il ne règne dans la République que la liberté, l'égalité et la justice ».

DELFRAISSY (*maire*), N. LALO, MIRAUD (*agent nat.*), POMIER (*secrét.*), PUYRAIMOND, DELMAS, CÉLARIER, DUCLAUX, VIMAL.

d

[*La Sté popul. de Franc-Amour, à la Conv.; 4 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Le conseil général de la commune et la Société populaire de Franc-Amour, réunis, empressés de concourir à assurer le triomphe de la liberté, viennent de faire partir pour les armées le cavalier monté, armé et équipé qu'ils ont offert à la République.

Indépendamment des dons qu'ils ont faits ci-devant aux braves défenseurs de la patrie en souliers, bas, chemises, culottes, bonnets, vestes, matelas, couvertures, draps, traversins, bas et charpie, ils viennent encore de faire l'envoi au 6^e et 10^e bataillon du Jura de 166 chemises, 150 paires de bas, 3 vestes, 3 culottes, 3 mouchoirs, 2 paires de guêtres et 4 paires de souliers.

Ils ont fait de plus déposer au district 31 marcs 2 onces d'argenterie provenant du restant des vases des églises de cette commune, dont la principale est devenue le temple de la Raison, depuis que les ministres de la superstition ont cessé de

faire leurs fonctions et que tous les signes du culte ont été abattus.

La Société populaire a fait inviter toutes les communes du canton dont Franc-Amour est le chef-lieu à imiter son exemple et à faire don à la patrie de la totalité des matières d'or et d'argent et de cuivre servant à l'ancien culte, ce qu'elles ont fait.

Ainsi les sans-culottes de Franc-Amour avaient porté au fanatisme les premiers coups et s'étaient élevés à la hauteur des circonstances, lorsqu'à leur grande satisfaction ils virent arriver dans cette commune le digne représentant Lejeune qui dans le temple de la Raison a développé les grands principes de la constitution et de la révolution dont il a vu avec intérêt le peuple pénétré. Il a combattu avec énergie l'hydre de l'aristocratie et du fanatisme et lui a oté tout espoir de montrer sa tête hideuse en prenant toutes les mesures sages et vigoureuses que la société et la tranquillité publique pouvaient attendre de lui.

La fête de la Raison vient d'être célébrée pendant laquelle le plus grand enthousiasme et le feu le plus pur de l'amour de la patrie ont animé le peuple entier qui n'a cessé de crier : Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne.

Ah ! fallait-il qu'une joie si pure fut troublée par l'indignation qui s'est emparée de nous à la lecture du bulletin du 26 ventôse qui nous apprend que des monstres odieux ont osé conspirer contre le bonheur du peuple dont ils voulaient renverser le plus ferme appui en portant leurs mains sacrilèges jusques sur la représentation nationale ! Mais leurs infâmes projets sont déjoués; inébranlables montagnards, restez à votre poste jusqu'à l'entière destruction des satellites des tyrans; vengez la souveraineté du peuple outragée en appelant sur la tête des coupables et des traîtres le glaive de la vengeance des lois.

Comptez sur les bras de tous les vrais sans-culottes, comptez sur les nôtres en particulier, nous avons tous juré de former autour des pères de la patrie un rempart contre lequel les ennemis de la chose publique viendront toujours à échouer, et ils ne pourraient jamais arriver jusqu'à vous qu'en passant sur des monceaux de cadavres. Vive la République ».

DUFOURD (*maire*), LUZY (*off. mun.*), FAISAND, CHANEL, BOUILLET aîné, MERLE aîné, COATTE, PERDRIX, PROST, BOLOMIER, MONTA, BRIÈRE, MACHET, GAUTHIER.

e

[*La Sté popul. de Donnemarie, au présid. de la Conv.; 7 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

La Société, pénétrée de reconnaissance envers nos augustes Législateurs, pour ses immortels travaux et son courage au-dessus de tout, a arrêté dans sa séance du duodi 2 germinal que son comité de correspondance lui présenterait dans la séance du 7 une adresse à la Conven-

(1) 301, pl. 1079, p. 4; B¹, 7 et 14 flor. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXIX, 263; J. Univ., n° 1624.

(2) C 31, pl. 1079, p. 5; B¹, 7 et 14 flor. (1^{er} suppl^t); Saint-Amour, Jura.

(1) C 302, pl. 1094, p. 3², 3³; B¹, 7 flor. Donnemarie et non Dannemarie, Seine-et-Marne.